

Cinq "Dubia".

novembre 26, 2016

Le règne de François depuis 2013 comme Pape catholique a été parsemé de scandales, mais celui d'il y a dix jours a été sans précédent : sommé par quatre Cardinaux honorables à clarifier ce qui paraissait être son reniement de la base même de la morale catholique, il vient de donner en public des réponses qui émancipent virtuellement l'homme de la loi morale de Dieu. Une telle affirmation papale de la religion Conciliaire de l'homme contre la religion catholique de Dieu fait qu'un schisme dans l'Église Universelle devient bien plus proche, car depuis cinquante ans de l'après-Concile les papes Conciliaires ont réussi l'exploit de rester à la tête de deux religions opposées, mais cette contradiction ne pouvait pas durer indéfiniment, et elle devra éclater bientôt dans le schisme.

En 2014 et 2015 François a tenu deux Synodes à Rome pour consulter des évêques du monde entier sur des questions concernant la famille humaine. Le 19 mars de cette année il a publié son Exhortation Apostolique post-synodale sur "L'Amour dans la Famille", dont le huitième des neuf chapitres a suscité la controverse depuis le début. Le 15 septembre quatre Cardinaux en particulier ont envoyé au Pape une lettre privée, et parfaitement respectueuse, où ils lui ont demandé en tant que Suprême Pontife de clarifier cinq "dubia", ou points de doctrine qui sont restés obscurs dans l'Exhortation. Voici leur essence :-

1 Exhortation #305 : Une personne mariée qui vit comme mari et femme avec quelqu'un(e) qui n'est pas son époux/épouse légitime, peut-elle désormais recevoir l'Absolution et Communion sacramentelle tout en continuant de vivre dans un état de faux mariage ?

2 #304 : faut-il encore croire qu'il y a des normes absolues

de morale qui prohibent les actes intrinsèquement mauvais, et qui obligent sans exception ?

3 #301 : peut-on dire encore qu'une personne qui vit en violation d'un des commandements de Dieu, par exemple dans l'adultère, se trouve dans un état habituel de péché grave ?

4 #302 : peut-on dire encore que les circonstances ou intentions qui entourent un acte intrinsèquement mauvais de par son objet ne peuvent jamais le rendre subjectivement bon ou acceptable comme choix ?

5 #303 : faut-il encore exclure tout rôle créateur de la conscience en sorte que celle-ci ne peut jamais autoriser des exceptions aux normes morales absolues qui prohibent des actes intrinsèquement mauvais de par leur objet ?

A ces cinq questions rédigées délibérément de façon à n'admettre comme réponse que oui ou non, la réponse de l'Église catholique depuis Notre Seigneur lui-même a toujours été claire et n'a jamais varié : la Communion ne peut se donner à des adultères : il y a des normes morales absolues ; l'état de péché grave est chose qui existe ; les bonnes intentions ne peuvent rendre bons des actes mauvais ; la conscience ne peut légitimer des actes pervers. Autrement dit, à ces cinq questions en noir ou blanc, par oui ou par non, la réponse de l'Église a toujours été : 1 Non, 2 Oui, 3 Oui, 4 Oui, 5 Oui.

Le 16 novembre, donc il y a juste dix jours, les quatre Cardinaux ont rendu publique leur lettre (cf. Mt. XVIII, 15–17). Le 18 novembre, dans un entretien avec le journal italien *Avvenire*, le Pape François a donné les réponses exactement contraires : 1 Oui, 2 Non, 3 Non, 4 Non, 5 Non. (Il est vrai qu'à chaque fois il a ajouté, "De telles choses ne se règlent pas en noir ou blanc, nous sommes appelés à discerner," mais par là il ne cherchait qu'à confondre les questions immobiles de principe avec les questions mobiles d'

application des principes.)

Tout honneur aux quatre Cardinaux qui ont obtenu lumière et clarté pour beaucoup de brebis dans la confusion qui veulent pourtant arriver au Ciel : Brandmüller, Burke, Caffarra et Meisner. Immergés dans le Novus Ordo, ils n'ont évidemment pas perdu tout courage ni tout sens de leur devoir. Et il est exclu qu'ils aient agi pour des motifs autres que les meilleurs en pressurant le Pape à clarifier sa pensée. Donc cette clarté où laisse-t-elle l'Église ? Pas ailleurs qu'au bord du schisme.

Kyrie eleison.